



## COMMUNE D'ESPAGNAC SAINTE EULALIE

Conseil Municipal du 03 Mars 2026 à 16h00

### Procès-verbal

**Présents :** Martine BENET-BAGREAUX, Jean-Louis CABRIGNAC, Odette DAMON, Bertrand DELPEUCH, Simonne MOREAU, Françoise RAIBAUT, Pierre SORET.

**Secrétaire de séance :** Pierre SORET

Sur convocation envoyée le 26/02/2026

### 1/ Délibérations

- **Nomination du secrétaire de séance et validation du procès-verbal du dernier conseil municipal**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mr Pierre SORET comme secrétaire de séance et valide le procès-verbal du conseil du 13 Janvier 2026.

- **Budget : Compte Financier Unique (CFU) et affectation des résultats**

Mme le Maire informe le conseil municipal que le Compte Financier Unique pour la clôture de l'exercice 2025 ne sera pas adopté en séance. Toutefois s'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du C.F.U., le Conseil Municipal peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption du C.F.U., procéder à la reprise anticipée de ces résultats. La reprise est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel et d'un tableau des résultats d'exécution du budget, ainsi que l'état des Restes à réaliser au 31 Décembre 2025.

Les résultats de la section fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la précision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la commune. Les restes à réaliser sont également repris par anticipation.

En conséquence, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

- De reprendre par anticipation les résultats 2025, c'est-à-dire constater le résultat de clôture estimé en 2025 et de statuer sur l'affectation de ce résultat dans le budget primitif 2026,
- Précise que si le C.F.U. venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devrait procéder à leur régularisation et à la reprise des écarts dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du C.F.U.
- Dit que les résultats de l'exercice 2025 se présentent comme suit :

TABLEAU D'AFFECTATION PREVISIONNEL DES RESULTATS 2025	
-Dépenses de fonctionnement :	348 516,03
-Recettes de fonctionnement :	375 307,95
-Résultat de fonctionnement prévisionnel 2025 :	26 871,92
-Résultat reporté :	200 102,65
-Résultat de fonctionnement cumulé :	226 974,57
-Dépenses d'investissement :	386 826,07
-Recettes d'investissement :	163 277,29
-Résultat reporté :	134 184,28
-Résultat d'investissement cumulé (ligne 001 dépense d'investissement)	-89364,5
Besoin de financement de la section d'investissement :	
-Résulta d'investissement cumulé :	-89 364,50
-Solde des RAR :	7 252,14
-Besoin ou excédent de financement :	-82 112,36
Proposition d'affectation du résultat prévisionnel :	
-Affectation au 1068 :	82 112,36
-Report à nouveau : ligne 002 recette section fonctionnement	144862,21

Fait le 26/02/2026

Visa



La Trésorière  
Marie-Pierre PORTE

- Budget Prévisionnel 2026

Mme le maire présente le budget primitif de la commune pour l'année 2026 :

REPUBLIQUE FRANCAISE

AR Prefecture  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
046-21460934-20260303-08\_2026-DE  
Reçu le 05/03/2026  
Séance du 03 mars 2026

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
7	7	7
		Pour : 7
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**  
Bagréaux Martine, Darnon Odette, Moreau Simonne, Raibaut Françoise, Cabrignac Jean-Louis, Delpeuch Bertrand, Soret Pierre

**Procurations(s) :**

**Etaient absent(s) :**

**Etaient excusé(s) :**

Date de la convocation : 24 février 2026

Date d'affichage : 05 mars 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(s) secrétaire(s) de séance : Pierre SORET

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026	
05 mars 2026	réuni sous la présidence de .....
05 mars 2026	vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :
<b>Investissement</b>	
Dépenses :	165 214,50
Recettes :	157 962,36
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses :	524 608,21
Recettes :	524 608,21

Pour rappel, total budget :	
<b>Investissement</b>	
Dépenses :	173 916,36 (dont 8 701,86 de RAR)
Recettes :	173 916,36 (dont 15 954,00 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses :	524 608,21 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	524 608,21 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Espagnac Ste Eulalie

Le Maire Mathieu BÉNÉTE-SAGREAUX le(s) secrétaire(s) de séance

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2026 à l'unanimité.

- **Personnel communal**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal du besoin en personnel pour la saison 2026 du gîte d'étape et du bar/restaurant:

- 2 personnes en accroissement d'activité
- 4 personnes en contrat saisonnier

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à procéder au recrutement du personnel.

- **Désignation Régisseur Gîte/Bar/Restaurant**

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de nommer Mme Lacroix Odile comme régisseur titulaire et Mr Ponsolle Patrice comme suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces nominations.

### **3/ Information et Questions diverses**

- **Elections municipales du 15 Mars 2026**

Un tableau des permanences pour les élections a été initié.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est close à 19h00.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le 10 Mars 2026.